



Le maire de la ville d'Auxerre

Auxerre, le 13 janvier 2012

A l'attention de Mesdames Messieurs les
Commerçants et chefs d'entreprise du Centre-Ville

Nos ref : MF/Int 121301207

Attractif et accessible notre Centre-Ville restera dynamique

Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2012, je souhaite m'adresser à vous, commerçants et chefs d'entreprises du centre-ville d'Auxerre, pour vous tenir informés des initiatives et des décisions qui vous concernent très directement.

L'objectif que je poursuis pour le centre-ville se résume simplement. Il doit conserver son attractivité et assurer son développement. C'est un espace unique dans le département, doté d'une qualité urbaine sur laquelle je veille en permanence, et d'un tissu commercial de qualité, dynamique et entreprenant, dont vous êtes les acteurs.

Un stationnement repensé au service d'une clientèle élargie

L'attractivité du centre-ville passe par son accessibilité. Ce sont plusieurs milliers de voitures qui, quotidiennement, s'y rendent. Ce qui est un atout pour le commerce et les services peut vite devenir un handicap, si le stationnement n'est pas régulé.

Le but poursuivi vise à augmenter davantage le taux de rotation des véhicules. Le taux de rotation, défini par le nombre de véhicules utilisant une place de stationnement dans une journée, a été multiplié par 5 depuis 1998, date de mise en place du stationnement payant en centre-ville, par mon prédécesseur.

Ce taux de rotation doit encore être amélioré, pour permettre à plus de clients d'accéder aux commerces et services du centre-ville. Pour ce faire, et dès le mois de février, j'ai saisi l'opportunité du remplacement des horodateurs actuels, devenus obsolètes, pour mettre en place de nouveaux tarifs, qui inciteront les automobilistes à libérer plus rapidement les places qu'ils occupent, tout en leur laissant le temps nécessaire pour faire leurs courses.

14, place de l'Hôtel de ville - 89012 Auxerre cedex

Afin de rendre le stationnement plus homogène, l'ensemble du centre-ville sera doté de ces nouveaux horodateurs, qui accepteront dorénavant les cartes bancaires. Nous travaillons également avec les Vitrines d'Auxerre pour permettre de vous doter de cartes de fidélité qui donneront droit à des plages gratuites de stationnement pour vos clients.

Par ailleurs, le stationnement sur le Boulevard du 11 Novembre, réservé jusqu'alors aux périodes des fêtes de fin d'année et des soldes, sera rendu permanent.

L'équilibre commercial passe par le centre-ville

Une autre condition pour un centre-ville actif et dynamique implique le renforcement de l'attractivité commerciale.

Le développement du parc d'activité des Clairions contribue à faire d'Auxerre le pôle commercial majeur de l'Yonne. Sa zone de chalandise est estimée à 230 000 habitants. Nous avons conforté Auxerre face aux autres villes du département, et notamment Sens.

Cette politique volontariste draine toujours davantage de clients dans nos commerces, y compris dans le centre-ville. Les offres commerciales sont complémentaires.

Pour autant, il faut voir plus loin, même si la zone de chalandise du centre-ville représente 128 000 habitants et même si les commerces de cette partie de la ville représentent 20% du chiffre d'affaires de l'agglomération, ce qui est conforme aux moyennes nationales.

Ainsi, je souhaite maintenant mettre en place le second volet du développement commercial d'Auxerre, en dotant le centre-ville d'un pôle commercial attractif et de qualité.

L'Arquebuse confortée dans le cadre d'un dialogue permanent

Pour ce faire, j'ai demandé à un investisseur privé de travailler sur un projet place de l'Arquebuse, qui comporterait une offre commerciale de qualité et complémentaire des enseignes déjà présentes en centre-ville, une extension du parking (avec une augmentation du nombre de places) et une nouvelle donne pour le marché.

Pour permettre un lien naturel avec le centre-ville, des aménagements urbains entre la place de l'Arquebuse et la rue du Temple seront réalisés, afin de gommer l'obstacle que représente actuellement le boulevard du 11 Novembre, et permettre aux flux commerciaux générés par ce nouveau pôle d'irriguer le centre-ville.

Ce projet, estimé à plusieurs dizaines de millions d'Euros, doit être perçu comme un renforcement commercial du centre-ville. Il sera soumis au débat et à la concertation, et l'association des commerçants, les Vitrites d'Auxerre, est régulièrement consultée sur ce dossier.

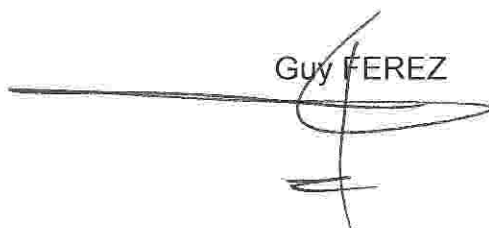
Notre ville, Auxerre, vous le devinez, a nécessité d'évoluer, de se moderniser pour répondre aux attentes des hommes et des femmes qui y vivent, y travaillent et y consomment.

La première étape de la consolidation commerciale d'Auxerre est réussie. Tous ensemble, dans le dialogue et l'écoute réciproque, je ne doute pas que nous arrivions à relever le défi de la seconde étape, pour permettre au centre-ville et à ses commerces de tirer tout le parti du développement commercial d'Auxerre. Dans un contexte de crise économique, de retour à la proximité, d'une aspiration renouvelée des consommateurs, je veux, avec vous, que le commerce de notre cœur de ville soit le garant de la diversité et de la qualité.

C'est le moment d'agir, d'agir ensemble.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Guy FEREZ

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' and 'F' that overlap significantly. The signature is written over the printed name 'Guy FEREZ'.